

République Française
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
COMMUNE DE SAINT-DONAT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 JUIN 2020

Date convocation : 08 juin 2020

Présents : Laurent BERNARD - Léa BOYER - René CHAZAUD - Gérard DIF - Claudine GASTINEAU - Gaëtan GOUTTEBROZE - Gisèle JUILLARD - Agnès MARION - Martine MARION - Dylan MATHIEU - Thérèse POYET.

Absents : /

Secrétaire de séance : René CHAZAUD

Délégations consenties à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil municipal a décidé de confier à Mr le Maire pour la durée du mandat les délégations suivantes dans un souci de favoriser une bonne administration communale :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5 000 € par sinistre,
- réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 150 000 € par année civile.

Désignation des délégués communaux auprès de divers organismes

SIE de Rochefort-Montagne : titulaire : René CHAZAUD / suppléante : Agnès MARION

Correspondant défense : Léa Boyer

Prévention Routière : Gisèle JUILLARD

SMGF de Picherande (section de la Morangie et Autres) : Thierry EGAL

CNAS : déléguée élue : Thérèse POYET / déléguée des agents : Marthe BERNARD

Association des communes forestières : titulaire : Gaëtan GOUTTEBROZE / suppléante : Agnès MARION

Syndical du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne : titulaire : Laurent BERNARD / suppléante : Martine MARION

Désignation des membres des commissions communales

Les commissions communales sont présidées par Monsieur le Maire.

Commission d'appel d'offres :

Délégués titulaires	Gérard DIF	Claudine GASTINEAU	Martine MARION
Délégués suppléants	Léa BOYER	Gisèle JUILLARD	Thérèse POYET

Commission voirie communale : René CHAZAUD - Gérard DIF - Gisèle JUILLARD - Gaëtan GOUTTEBROZE - Agnès MARION - Dylan MATHIEU

Commission bâtiments communaux : Gérard DIF - Claudine GASTINEAU - Gisèle JUILLARD - Agnès MARION - Martine MARION - Thérèse POYET

Commission eau/assainissement : René CHAZAUD - Gérard DIF - Gaëtan GOUTTEBROZE - Dylan MATHIEU

Commission animation et communication : Léa BOYER - Claudine GASTINEAU - Agnès MARION - Martine MARION - Thérèse POYET

Commission R.P.I. : René CHAZAUD - Gaëtan GOUTTEBROZE - Martine MARION - Thérèse POYET

Commission gestion du cimetière : Claudine GASTINEAU - Gisèle JUILLARD - Agnès MARION

Refonte du site Internet de la commune

Accord du Conseil pour une nouvelle formule plus élaborée que le site internet actuellement existant.

Ce nouveau site de 10 pages sera conçu par Centre France La Montagne moyennant un coût de 1 500 € HT de conception, 39 € HT pour le nom du domaine et 288 € HT de services associés (hébergement, sécurisation, mise à jour technique et formation à l'outil).

Demande d'octroi de la qualité de maire honoraire

Accord du Conseil Municipal pour demander auprès de Madame la Préfète du Puy-de-Dôme la qualité de maire honoraire pour Monsieur François MARION.

Questions diverses

- Le recensement de la population de la commune de Saint-Donat aura lieu en 2021.
- Un avis d'appel public à la concurrence pour le marché de voirie 2020 a été déposé.
- Deux logements sont disponibles à la location.

Affiché le 23 juin 2020

Le Maire,

Laurent BERNARD.

